



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Le directeur du cabinet du ministre d'État

Paris, le 05 MARS 2010

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Premier ministre sur les problèmes d'attributions de places d'examens du permis de conduire et sur la nécessité de poursuivre l'organisation d'examens supplémentaires par les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, comme cela a été le cas en 2009.

Je regrette toutefois le ton d'injonction qui prévaut dans votre courrier, alors même que les actions entreprises ont permis, en 2009, de réduire les délais de présentation au permis de conduire, comme le Gouvernement s'y était engagé lors du Comité interministériel de la sécurité routière du 13 mai 2009.

Ainsi, il était prévu de créer 55 nouveaux postes d'inspecteurs en 2009 et 2010 : 35 inspecteurs ont pris leurs fonctions le 1er décembre 2009 et 20 supplémentaires, actuellement en formation, entreront en activité à la fin de cette année. Dans l'attente de l'entrée en fonction des 35 agents en 2009, et afin de pallier le manque de places d'examens, les inspecteurs avaient, les samedis et sur leur temps de récupération, fait passer des épreuves supplémentaires.

Par ailleurs, je tiens à rappeler que tous les départs à la retraite d'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière ont été remplacés, portant à 58 le nombre total de recrutement d'inspecteurs en 2009

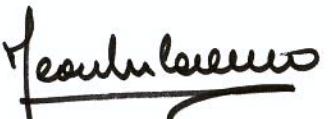
Après analyse par mes services, il apparaît qu'un certain nombre de facteurs, pour certains non prévisibles, viendront augmenter la demande en place d'examens au cours des prochains mois. Nous constatons en effet une reprise des inscriptions au permis de conduire, demande qui avait fléchi en 2009 mais également un nombre important d'examens reportés en raison des intempéries hivernales. Aussi, les journées de formation des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière dans le cadre de la mise en place des nouvelles épreuves théorique et pratique, en début d'année 2010, et le temps d'adaptation aux nouveaux outils informatiques sont autant de facteurs qui ont contribué à ce phénomène impactant les délais de passage des candidats.

Monsieur Daniel BLOT
Président
Conseil National des Professionnels de l'Automobile
50, rue Rouget de Lisle
92158 Suresnes Cedex

Dans ces conditions je tiens à vous informer que l'organisation d'examens supplémentaires, dans les zones où le besoin s'en fera ressentir, sera reconduite en 2010. Un bilan d'étape sera réalisé en milieu d'année afin d'évaluer la nécessité de poursuivre cette démarche.

Enfin, je vous informe que vous serez convié à participer à une réunion de travail le 10 mars prochain, au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des transports, afin d'examiner les conditions de mise en place et de suivi de ces épreuves du permis de conduire, dans l'objectif partagé de parvenir aux objectifs de la réforme du permis de conduire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.


Jean-François CARENCO